

MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

MATAHITI 10. — N° 12.

TE VEA NO TAITI.

TAPATI 24. MARS 1861.

On échoue à l'Imprimerie.
Un an 18 fr. — Six mois 10 fr. — Trois mois 6 fr.
Payables d'avance.

DIMANCHE 24 MARS 1861.

Annonces 1 fr. la ligne.
Annonces répétées moins prix.
Au comptant.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nomination de deux notaires à Papete.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Jugements rendus par la Haute Cour indienne, pendant le mois de janvier.

— NOUVELLES LOCALES : Un inondation à Tamaua, et fin de la description des cérémonies du couronnement de la Reine de Borabora. — NOUVELLES STRANGLING : Statistique des commerces des îles Samoa, et considérations sur l'avvenir de leurs populations. — Extrait de l'École de l'Asie. — Yacht. — Nouvelles du Port. — Mercuriale. — Avis divers. — Tableau d'abatage. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décision de la Reine des îles de la Société et dépendances, et du Commandant, Commissaire Imperial, en date des 16 et 18 mars dernier.

Les indiens Mataura et Tianaia ont été nommés notaires de la ville de l'apôtre.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Jugements rendus par la Haute Cour indienne pendant la session de janvier 1861.

— Séance du 22 janvier 1861.

Les indiens Matapu, Teotu, Tuata, Tuasi, Paon, Teotu, Teohu, Teahakaha, Kama, Marere, Nierouru, Tunauua, Tu, Teihou, Maua, Moreo, Aro, Teariki, Mau, Kehe, da l'Ile Fakahina, accusés d'avoir massacré les indiens Tepaiata, chef des districts de Teahatea, Ne Fakarava, Tuata, chef de l'Ile Taoga, Tamata, chef de l'Ile Nihiru, Mahibi, de l'Ile Makemo, Tehei, de l'Ile Fatakoto, et Tahoro, de l'Ile Read, massacres qui a eu lieu le 20 septembre 1860, comparaisse devant le tribunal ;

Vu l'insuffisance des preuves;

Considérant qu'une partie des témoins de l'Ile Fakahina disparaissent depuis l'expédition dans cette île et n'a pu corroborer devant le tribunal des Toubouis ;

Vu l'insuffisance qu'existe dans cette affaire par l'absence de ces hommes ;

La Cour des Toubouis met ces prisonniers à la disposition de la Reine et du Commandant, Commissaire Imperial, qui jugeront ce qu'il faut faire.

— Séance du 22 janvier 1861.

L'indien Tuano, du district de Marpar, condamné par la Haute Cour des Toubouis, le 23 octobre 1860, à 50 francs d'amende, 10 francs d'indemnité et intérêts, pour ne pas être rentré à la citation à lui faite comme témoin dans l'affaire de la terre Atitahiti, située dans le district de Vairao, est acquitté conformément à l'article 50 de la loi de 1855.

— Séance du 24 janvier 1861.

Les indiens Tainou et Tamahinepu, du district de Faga, accusés d'avoir volé quatre petits cochons appartenant à la femme Tameta du même district, ont été condamnés à 25 francs d'amende chacun, à 75 francs de dommages et intérêts et à un mois de prison, conformément aux articles 4, 5, 6 et 11 de la loi de 1852.

— Séance du 25 janvier 1861.

La Cour des Toubouis, a accordé la demande de divorce faite par la femme Mansari, du district de Punaauia, contre son mari, Iosefa, du district de Pare, conformément à l'article 12 de la loi 8 et 9 de 1848.

— Séance du 26 janvier 1861.

Procès entre le notaire Taaiaourau, du district de Pare, et la femme Tepia, Teur, du district de Mahina, au sujet de la terre Paha, située dans le district de Mahina.

Les parties ont été reconnues ayant chacune droit à la propriété, conformément à l'article 73 de la loi de 1855.

Le nomme Taaiaourau, condamné à 20 francs d'amende par la Cour d'appel, a été acquitté.

— Séance du 26 janvier 1861.

Procès entre le notaire Tamai et l'indien Manuiri, tous deux du district de Teaharoa, au sujet de la terre Tamaua, située à Teaharoa, qui a également subi jugement par la Cour des Toubouis, le 16 novembre 1860, avait été partagé entre les parties ; ce jugement a été annulé par une décision du S. M. le Roi et du Commandant, Commissaire Imperial, en date du 17 janvier 1861.

Tamai est reconnu véritable propriétaire de la terre Tamaua.

— Séance du 26 janvier 1861.

La Cour des Toubouis, a accordé la demande de divorce faite par le notaire Teru, contre sa femme Teumare, tous deux du district de Tautira, conformément à l'article 42 de la loi 8 et 9 de 1848.

PARTIE OFFICIELLE.

No te fastaa raa a T. H. Pamare te arri vahine o te manu fenua Totapote e te i au mai, e te Tomana to Auvalua o te Empereira i te 10 te 18 no matutu i ede aene.

Ua fatuora hia na taataha o Motuara e o Taneau ei mututu na te oere ya na Papete.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Mon havaa raa i favei kia e te havaa ras ruku Tahiti i te putuputu ras no Teumare 1861.

Putuputu ras no te 22 Teumare 1861.

No Tuatai ia o Marapu, Teotu, Tuata, Tuasi, Paon, Teotu, Tuahu, Teahakaha, Kama, Marere, Nierouru, Tunauua, Tu, Teihou, Maua, Moreo, Aro, Teariki, Mau, Kehe, da l'Ile Fakahina, accusés d'avoir massacré les indiens Tepaiata, chef des districts de Teahatea, Ne Fakarava, Tuata, chef de l'Ile Taoga, Tamata, chef de l'Ile Nihiru, Mahibi, de l'Ile Makemo, Tehei, de l'Ile Fatakoto, et Tahoro, de l'Ile Read, massacres qui a eu lieu le 20 septembre 1860, comparaisse devant le tribunal ;

Vu l'insuffisance des preuves;

Considérant qu'une partie des témoins de l'Ile Fakahina disparaissent depuis l'expédition dans cette île et n'a pu corroborer devant le tribunal des Toubouis ;

Vu l'insuffisance qu'existe dans cette affaire par l'absence de ces hommes ;

La Cour des Toubouis met ces prisonniers à la disposition de la Reine et du Commandant, Commissaire Imperial, qui jugeront ce qu'il faut faire.

— Séance du 22 janvier 1861.

Teiaia raa o Teano no te mataineaa ra no Mahone a-tei faauia hia e te havaa ras rabi a te manu Toohiti i te 23 Noveme 1860 e 30 farane te utua e 10 farane no te ino raa e te Luafaa no fe, tan orae mai i te titaa raa i titaa bas, te iao raa i te iro i te obip, no te lehua ra no Atahibori i te vai i roto i te mataineaa ra o Vairao ua fiaue hia aeeui la me a te irava iob e te leura no te leura no te mataineaa 1865.

— Putuputu ras no te 22 Teumare 1861.

No haaia raa Tamaua e o Tamashirope no te mataineaa raa no Papete, e te vahine raa o Teuria no te mataineaa raa no Mahina, no te lehua ra no Palao, o te vai i roto i te mataineaa ra o Mahina.

Ite hia ihora na taata mare, nei e, e favei caua 'iou no taua feneva rama te su i te irava 73 e te iore no te mataineaa 1865.

To tasta ra o Taaiaourau o te faauia hia e te tribuna hore raa i te utua e 29 farane ua fiaue hia ia.

— Putuputu ras no te 26 Teumare 1861.

Marapu raa i roto i te tasta ra o Taaiaourau no te mataineaa raa no Papete, e te vahine raa o Teuria no te mataineaa raa no Mahina, no te lehua ra no Palao, o te vai i roto i te mataineaa raa o Mahina.

Ite hia ihora na taata mare, nei e, e favei caua 'iou no taua feneva rama te su i te irava 73 e te iore no te mataineaa 1865.

To tasta ra o Taaiaourau o te faauia hia e te tribuna hore raa i te utua e 29 farane ua fiaue hia ia.

— Putuputu ras no te 26 Teumare 1861.

Marapu raa i roto i te tasta ra o Taaiaourau no te mataineaa raa no Papete, e te vahine raa o Teuria no te mataineaa raa no Mahina, no te lehua ra no Palao, o te vai i roto i te mataineaa raa o Mahina.

Ite hia ihora na taata mare, nei e, e favei caua 'iou no taua feneva rama te su i te irava 73 e te iore no te mataineaa 1865.

To tasta ra o Taaiaourau o te faauia hia e te tribuna hore raa i te utua e 29 farane ua fiaue hia ia.

— Putuputu ras no te 26 Teumare 1861.

Marapu raa i roto i te tasta ra o Taaiaourau no te mataineaa raa no Papete, e te vahine raa o Teuria no te mataineaa raa no Mahina, no te lehua ra no Palao, o te vai i roto i te mataineaa raa o Mahina.

Ite hia ihora na taata mare, nei e, e favei caua 'iou no taua feneva rama te su i te irava 73 e te iore no te mataineaa 1865.

To tasta ra o Taaiaourau o te faauia hia e te tribuna hore raa i te utua e 29 farane ua fiaue hia ia.

une source ininterrompue qui se place au premier rang; une colonie de bœufs facilite ses mouvements en mettant en relief son avantage dont la richesse n'a rien de pastique; elle vient ajouter un détail oublié à la scène représentée sous ses yeux, et démontre, échelle par échelle, jusqu'à ce que le point d'orgue final arrête les actes dans des postures variées.

La jeune Reine, accompagnée de sa famille, vient un instant assister aux danses et encourager du son sourire ceux qui les exécutent, puis elle rentre dans sa demeure, auquel laquelle resteraient jusqu'à sa mort les chants et les hymnes composés en son honneur.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nous extrayons de l'*Echo du Pacifique* du 19 février 1861 :

Le recensement de la population, en 1860, a donné les résultats suivants, que l'on peut comparer avec ceux de la même opération faite en 1853.

	Nautis.	Brasiers.	Totale.
1853.	71,619.	2,148.	73,137.
1860.	67,084.	2,716.	69,800.

La population indigène des îles continue donc de décroître, mais moins rapidement qu'on ne l'avait dit.

La statistique relative aux bâtimens qui ont visité les îles pendant l'année, porté à 132 le nombre de ces navires, l'importance totale de leur tonnage est de 49,479 tonnes. Ils ont obtenu 2,136 barils de sperme, 63,182 barils d'os, et 799,300 livres d'huitre. Dans ce nombre de navires, on n'a compté que 1 bâtimens français.

Quasi aux statistiques commerciales, elles constatent une diminution de marchandises étrangères s'élevant à 4 millions 223,719 dollars.

L'exportation comprenant les marchandises sortis du pays, soit du dehors, ont représenté une valeur de 867,450 dollars.

Les recettes de la douane ont été de 147,303 dollars. Les diminutions remarquées dans ces chiffres, comparés à ceux des statistiques précédentes, sont attribuées à l'amour�issement des affaires des bâtimens, qui des droits plus élevés écartent du port.

Correspondance des îles Sandwich.

Honolulu, 3 février 1861.

Un moment sorti de son calme habituel par l'imprudence qui a si tristement clos l'année 1860, Honolulu a repris sa physionomie accoutumée. Les statistiques de la dernière qui viennent d'être récemment publiées, sont cependant de l'usage à provoquer de sérieuses réflexions, et, rapporéches de celles des officiers préparés au recensement de la population, constituent une唆ance matérielle rapide et la nécessité d'une rigoureuse économie, car plus si pleulement des budgets aux abois, mais aussi le dominer auquel on ait jamais recours.

Le chiffre des importations, qui s'élevait en 1859 à 4 millions 629,949 dollars, est tombé cette année à 1 million 249,749 dollars.

Les exportations de produits locaux ont également baissé de 625,575 dollars à 150,536 dollars.

Les revenus des domaines qui, dans l'opus du Ministre des Finances et aux termes du son projet de budget, soumis aux Chambres en juillet 1860, devaient s'élever à 139,600 dollars, n'ont atteint que le chiffre de 117,302 dollars contre celui de 137,19 dollars pour l'année 1859.

La même marche décroissante se retrouve à chaque pas dans cette liste de chiffres.

La flotte bâtimense, réduite de près de moitié, se transborde dans en 1860, que 787,000 gallons d'eau contre 1,111,000 en 1859, diminuant de plus de 50 pour 100.

La flotte marchande ne donne plus qu'un nombre de 117 navires et 541,000 tonnes contre 141 navires et 59,000 tonnes de l'année antérieure.

Les bâtimens enflin, de 519 (entrées multiples comprises) tombent à 323, et atterrissent à peine la moitié de ce chiffre en 1861.

Parmi les produits de l'industrie locale, je räverrai, sur le sucre, une différence en moins de 382,319 livres, représentant une valeur de 26,000 dollars; sur le café, 33,562 livres; sur les soies, 165,000 livres; et ainsi de suite de presque tous nos articles, à l'exception de la laitue, des pommes de terre et des légumes, sur lesquels il y a légère augmentation.

Les partisans de la tempégarce érigée en système politique, apprendront toutefois avec regret qu'au milieu de la decadence générale, la consommation des biens étrangers n'a pas diminué, et a plutôt subi une légère augmentation; 14,158 gallons en 1859; 14,215 en 1860.

Si des statistiques commerciales nous passent les relevés du recensement, nous nous trouvons encore en présence du même fait, et ne sait comment expliquer depuis le dernier travail de cette nature constaté. La décadence régulière dans le chiffre des marchands, de tout caractère, bâtimense et marchandise déjà tant de fois signalée. Le chiffre des indigènes diminue, celui des étrangers augmente.

Havaï est de fort peu, la plus peuplée, quoique de beaucoup la plus grande des îles. Le chiffre de la population y est de 21,481 habitants, dont 345 blancs seulement.

Oahu, qui confiste la capitale du groupe, vient ensuite avec 21,235 habitants, dont 1,778 blancs.

Mauï, où se trouve Lahaina, la seconde ville de l'Archipel, compte 16,400 habitants, dont 409 blancs.

Rapa, la plus fertile des îles, 6,481 habitants, dont 148 blancs.¹

taua vahi ci hurn maialai se ho i tama muu oria raa, e rira ja. i te hoa mia ha faa ma et feia teia horo has-pao rii ari Parani. Ia maore rii ae fei oria raa, et raeapae mai ra tehoeh valine oapi mai rotope mai i te feia maialai, tei mous rou tura lona-tis-ras; taus tatus hia oia e tehoeh taiao tiere ei fas vitiviti maialai tama upa raa, e ei fasite atoa raa ho i tama huru, o lei maialai non ua ra ho; ore nou ta tei reira; ou haere mai oia e apili faaboh à i-tehoeh vahi i moe tama upaqua raa na raloi raa, e o tei reira poe his to-a le tama no i tama faaboh raa his o tei reira.

Ha haue rii atoa moi te arai valine oapi, mai te poe his mai e tona feti e maloisi i tama upaqua raa, raa, e faatio-ia no ro i tama ari raa ri mare i ta ratou ra ohipa; mai reira ho, ua tona faaboh alura i rolo i tama fare, le piama noa mai la ho i te reo himene e le uo e tui haapao hia ei faabahana ana, marie mai vahi atoa mai, e taoao no aera te po.

Je pesserai sous si ence les plus petites îles et résumerai les chiffres suivant la population totale de l'Archipel :

67,084 indigènes.

69,800 habitants, contre 73,188 en 1853, soit une diminution de 3,384 habitants en 7 années.

Il est facile de calculer, en prenant ces chiffres pour base, combien d'années devront écouler avant la disparition totale de la race indigène, en supposant qu'aucune cause extraordinaire, épidémie, ou autre, ne vienne accélérer un mouvement déjà trop rapide. Cette recherche n'a rien en soi que de lugubre quand on se rappelle les horreurs que l'homme a pu faire aux indigènes en 1852-53. Des accidens analogues seraient les mêmes sont à redouter dans un laps de temps plus ou moins étendu.

Les remèdes à cet état de choses, que l'on peut sans exagération qualifier de désastreux, sont assez simples à élancer, fort difficiles à appliquer. A l'apparissement progressif on saurait, pour le moment, opposer qu'une stricte économie; il faut de plus que la population étrangère s'habite à ne pas considérer comme la base principale de son industrie, la relâche, toujours forte sétaire et aiguë, qui l'ordre régulier de la flotte bâtimense, cause presque du développement moral et physique, mais presque aussi de la déplétion des pluies mortales qui l'enfoncent. Le jour où cette industrie, et cette énergie, maintenue sans emploi, se seront tournées vers les ressources agricoles qui offrent le pays, le jour où les prix du sucre et du café, sur les marchés étrangers, primeront en importance sur la place de Honolulu, le cours des huiles et des farines à New-Bedford et au Havre, ce jour-là, on pourra considérer le problème comme à peu-près résolu.

Le kanak, soumis aux influences démoralisantes d'une civilisation d'ont il ne s'approprie, à bord des navires, que les vices, soumis aux influences toutes matériales d'un mode de vie qui n'est pas digne du nord, ou des bâtimens des pays tropicaux latents, mais pour échapper les rigours d'un froid qui les déclina, le kanak a jeté une voie différente, travaillant sous des ciels plus doux un sol sur lequel il est né, se développant physiquement et morallement dans des conditions humaines plus favorables. Alors, et seulement alors, verrons-nous cesser les progrès de cette mortalité anormale, et qui semblerait confirmer cette Thèse d'une religion qui, au sujet des races autochtones, emprunte les allures et les préceptes de je ne sais quel sombre fatalisme, et condamne, sans appel et comme mapie, l'espoir de ceux qui ambitionnent à leur prospérité un rôle de la race de Jupiter, celles moins favorables de ses frères.

Variétés.

LA VIE EN FAMILLE COMPARÉE À UN ORCHESTRE COMPLET.

En bas, les basques, rares, calmes et grondeuses comme de "grands parents", gardent la mesure et avertissement chans de sea devoir. En haut, les petites îles gavailleuses comme une nichée d'enfants exaltant au soleil leur chançon, et leur joie. Mais, au contraire, dans l'ensemble de ces îles, les autres pères et mères de famille qui échangent assez, mais qui savent la vie et la raison de leurs joies et de leurs tristesses, et dont l'intervalle, les soupirs des cors et des harpons, poétiques aspirations des jeunes coeurs amoureux de l'âge, qui s'ont encore gâté de l'existence si son prosélytisme, si ses désempêchements. — Voilà l'orchestre! — voilà la vie. — Que tout cela fondonne à sa place, et vous aurez un tout admirable, gai ou triste, gracieux ou sautissant, le marche triomphale de Rites ou la symphonie en ut, selon ce que le grand Maître a écrit là-dessus. Mais, que ces deux rôles s'inverseront, que les basses, de graves et dignes qu'elles doivent être, deviennent folâtres et gaillardes, que les alto, de réjouissances, deviennent dérisoires et riantes, que les violins prennent la partie des cors anglais, et les trombones celle des hautbois: alors l'harmonie est renversée, et, au lieu d'une œuvre mélodieuse et suave dont la douleur vous charme jusque dans la tristesse, vous avez une chose sans nom, inquiète, amère, stridente, pleine de trésséments convulsifs et de déchirures incomuns.

Le repos d'esprit et la satisfaction intérieure que ressentent en eux-mêmes ceux qui savent qu'ils font toujours tout ce qu'ils peuvent, soit pour connaître le bien, soit pour l'acquérir, est un plaisir sans comparaison plus doux, plus durable et plus solide que tous ceux qui viennent d'ailleurs.

Dimanche 24 mars 1861

Un homme âgé de 54 ans, dont d'une santé ordinaire, n'exploitait bien ses fonctions, manquant une conduite régulière, jouissait d'une honnête aisance, doté, sur les 18,35 francs qu'il a déjà reçus, avoir donné :
6,682 francs
Aux ménages ou incommodités passagères. 550
A la table. 1,884
Av travail. 5,321
A la dépendance. 761
Aux autres débâtemens, jeu, chasse. 3,903
Quant à sa nourriture, il aura consommé à peu près en tout 14,000 francs, soit 4,000 kilogrammes.
Na viande. 3,040
Na légumes, fruits et fruits. 9,337
Na liquides, vin, liqueurs et eau. 31,180 litres.

Dans le Mouzzer déclimanche 17 mars, au titre : Direction des Pêches — Bâtiments sur rade et navires de guerre entrés, M. Peers, Commandant de l'Aigle, fut porté Commandeur. Au lieu de : Commandeur, lire : Commandant.

DIRECTION DU PORT. — Paris, 21 mars 1861.

BÂTIMENTS SUR RADE.

OS GUERRE.

9 mars. L'avis à hélice la *Léonide* Téribille, commandé par M. Cabaret de Saint-Sernin, déplaçant de 100 ton.

15 mars. La corvette mixte, de S. M. B. Alger, commandée par M. Peers, commandant.

DE COMMERCE.

5 janv. Golette du Protectorat, *Tartus*, de 18 ton.

11 janv. Papet, de 100 ton.

7 février. Brig-golette Péruvien *Ejido Kuiper*, de 200 ton, capitaine Hekman.

10 fevr. Brig-golette du Protectorat, *Sultane*, de 100 ton, capitaine Bowis.

19 fevr. Brig-golette du Protectorat, *Samos*, de 100 ton, capitaine Atwood.

1er mars. Brig du Protectorat, *Sueria*, de 200 ton, capitaine Hekman.

3 mars. Golette du Protectorat, *Aurorile*, de 100 ton.

17 fevr. Brig-golette américaine, *Curieuse*, de 118 ton, capitaine L. Chapman.

20 fevr. Golette de Borabora, *Maria-Pia*, de 55 ton.

20 fevr. Golette du Protectorat, *Aorai*, de 70 ton.

20 fevr. Golette de Borabora, *Maria* ton le revo, de 20 ton, patron Basil.

20 fevr. Golette du Protectorat, *Principe*, patron Falconer.

Mouvements du Port de Papete, du 16 au 21 mars 1861.

16 mars. Golette du Protectorat, *Pere*, venant des Fidji, avec du coco.

17 fevr. Brig-golette américaine, *Curieuse*, de 224 ton, cap. L. Chapman, venuant de San Francisco, en 24 jours.

ÉTAT DES BESTIAUX.

Abattus, à Papete, du 11 au 18 Mars 1861.

Date de l'abattage.	Noms des bouchers.	Noms des propriétaires.	Lieu de résidence.	espèces bestiaux.	Nombre.	Marques.	Observations.
11 Mars.	Georges.	Tairat.	Papeete.	Taureau.	1	TG.	
12	s.	Hauanui.	—	Vache	1	H.	
13	s.	Bessau.	—	Taureau.	1	Un-reur.	
14	s.	Picket.	—	Vache	1	40. P.	
15	s.	Dire.	—	Vache	1	Q.	
16	s.	Picket.	—	Bœuf	1	IP.	
17	s.	Darting.	—	Vache	1	D.	
18	s.	Bambridge.	Papeete.	Vache	1	Un arreso.	
19	s.	Masuel.	Papeete.	Vache	1	M.	

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes p. i.,
Dunes de La Valette.

Papete, le 18 Mars 1861.
Le Marché des îles, commandement la Gendarmerie.

B. GIRARD.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 11 au 18 Mars 1861.

DATES.	PRÉSSION BAROMÉTRIQUE.		TEMPÉRATURE.			Pluie.	Vents.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	à 5 h. matin.	à 1 h. midi.	moyenne de la journée.		
lundi 11	760,1	4,7	23,8	30,3	27,0	26,7	E
Mardi 12	760,1	1,3	24,0	31,5	27,7	26,9	O
Mercredi 13	760,8	0,9	24,0	30,8	27,4	27,3	
Jeudi 14	760,8	1,1	24,0	31,2	27,6	27,3	
Vendredi 15	760,1	0,4	24,2	30,8	27,0	26,6	Calme
Samedi 16	760,0	1,8	24,6	30,8	27,0	26,3	NE
Dimanche 17	760,6	0,7	23,7	30,4	26,5	27,0	ENR.
				30,3	27,0		

L'Imprimeur Gérant, M. Haxar.

Papete, Typographie du Gouvernement.